



MOBILISATION DES RESSOURCES ET COORDINATION DE L'AIDE

**Présentation: Bendert BOKIA
Directeur Général
de la Programmation Économique
Ministère du Plan, de l'Économie
et de la Coopération Internationale**

PLAN DE L'EXPOSE



**I- LE PARADOXE DE LA MOBILISATION
DES RESSOURCES**

II- QUELQUES ELEMENTS EXPLICATIFS

III- ATTENTES DU GOUVERNEMENT



I- LE PARADOXE

- ❖ Un environnement international favorable
 - Consensus de Monterrey
 - Engagement de Glean eagles
 - Initiatives diverses:
 - Allègement de la dette
 - Fonds pour la consolidation de la paix
 - Etc....



I- LE PARADOXE(suite)

- ❖ Un pays confronté à d'importants besoins et à de nombreux défis (Indice de pauvreté 67,2% Aucun des OMD ne sera atteint)
- ❖ Et pourtant des difficultés énormes à mobiliser les ressources. Le niveau d'engagement faible malgré :
 - Des priorités bien définis (cf DSRP)
 - Des besoins bien identifiés et chiffrés (cf Tableau de chiffrage des coûts)

II- POURQUOI CE PARADOXE



- ❖ **Le rapport-pays de suivi de la mise en œuvre de la déclaration de Paris a souligné que sur de nombreux points la RCA est encore loin des objectifs généraux de la Déclaration de Paris lesquels constituent un facteur de mobilisation de l'aide. On note également**
- ❖ **Le non respect des engagements par les partenaires**
- ❖ **La complexité des mécanismes, des instruments et des procédures de mobilisation des ressources**
- ❖ **La faiblesse des capacités du système national de coordination de l'aide**



III- ATTENTES DU GOUVERNEMENT

- Allègement et simplification des procédures
- Appui au renforcement des capacités et des compétence du dispositif national de coordination
- Poursuite des soutiens pour la mise en œuvre des réformes
- Respect des engagements pris (Monterrey, Paris, Gleaneagles)
- Appui à l'opérationnalisation des cadres de concertation

III- ATTENTES DU GOUVERNEMENT



- Appui à l'opérationnalisation du système d'information qui sera mis en place d'ici la fin de l'année et qui devra permettre :
 - ✓ D'améliorer le suivi des efforts en matière de développement
 - ✓ D'atteindre les objectifs d'appropriation, d'alignement de l'aide et de responsabilité mutuelle
 - ✓ D'assurer la prévisibilité des apports d'aide
 - ✓ D'assurer l'harmonisation des procédures



**FIN DE LA PRESENTATION
MERCİ DE VOTRE ATTENTION**